

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 31400 - AUBORD

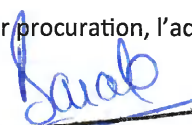
Numéro de la liste 7010890133

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

A, le 21 mars 2024
Le Comptable Public par procuration, l'adjointe

Pascal FRITISSE


Brigitte BONATO
Inspectrice des
Finances Publiques

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

| Compte | Montants présentés | Montants admis |
|--------|--------------------|----------------|
| 6541 | 798,58 € | |
| 6542 | 0,00 € | |
| Total | 798,58 € | |

A Le
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émargé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.